

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 10 FEVRIER 2021 À 19H30
SALLE DES FETES**

LE MAIRE

ORDRE DU JOUR

CHRISTIAN DEMUYNCK

- 01 - Adhésion de la commune à l'association des Maires de France – Département de la Seine-Saint-Denis.
- 02 - Compte de gestion de l'exercice 2020 – budget Ville.
- 03 - Compte administratif de l'exercice 2020 – budget Ville.
- 04 - Affectation des résultats de l'exercice 2020 – budget Ville.
- 05 - Taux d'imposition des 2 taxes.
- 06 - Budget primitif de l'exercice 2021 – Ville.
- 07 - Subventions 2021 aux associations locales et établissements d'utilité publique.
- 08 - Modification de la durée du temps de travail en maintenant la qualité de vie au travail.
- 09 - Création d'un poste de brigadier-chef principal et modification du tableau des effectifs.
- 10 - Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs.
- 11 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique et de communications électroniques - Convention de Maîtrise d'Ouvrage Temporaire - Programme 2021 : Avenue Georges Clemenceau, entre la rue Boureau Guérinière et l'avenue du Maréchal Foch.
- 12 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique et de communications électroniques - Convention de Maîtrise d'Ouvrage Temporaire - Programme 2021 : Avenue Victor Hugo, entre la rue du Général Leclerc et l'avenue Jean Jaurès.
- 13 - Convention de groupement de commande entre l'Association Syndicale Libre de la Rue des Renouillères et la Ville.
- 14 - Adhésion au Centre Hubertine Auclert.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 04 février 2021.

Christian DEMUYNCK



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*